## MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE, DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## Arrêté du 43 DEC. 2011 fixant la composition du comité technique d'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;
- VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;
- VU l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire modifié par l'arrêté du 5 septembre 2011;
- VU les résultats des élections générales des comités techniques du ministère chargé de l'agriculture du 20 octobre 2011,

## Arrête:

<u>Article 1er</u> - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés comme suit :

- le secrétaire général ou le secrétaire général adjoint :
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

<u>Article 2</u> - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés pour quatre ans comme suit :

## Pour la C.F.D.T:

Membres titulaires

Membres suppléants

M. NABUCET Frédéric

Mme CHETRIT Véronique

Mme LARDENOIS Sophie

M. DUFOUR Olivier

Mme DESOINDRE Agnès

M. GANDON Christian

Mme VACHIER Anne-Michèle

Mme TOUZE Elisabeth

**Pour le SNISPV-FGAF:** 

Membre titulaire Membre suppléant

M. ASSEMAT Benoît M. LAMARCQ Gérard

Pour le SYGMA F.S.U.:

Membres titulaires Membres suppléants

M. PRUNIER Marc M. DUMOND Eric

**Pour le SYAC C.G.T.:** 

Membre titulaire Membre suppléant

M. PORTET Pierre Mme ROUCH PASQUET Thérèse

Pour l'Union des syndicats Force Ouvrière du Ministère de l'Agriculture :

Membre titulaire Membre suppléant

Mme ZANINI Bernadette Mme CREPEL Marie Françoise

Pour l'U.N.S.A.:

Membre titulaire Membre suppléant

Mme DEIANA Claudette Mme DE BIASI Chantal

Article 3 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 3 3 DEC. 2011

Pour le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et par délégation,

Le secrétaire général

Yean-Marje AURAND